

L'emploi féminin dans les pays arabes méditerranéens : beaucoup plus qu'un enjeu économique

Bilan

Méd. 2006

148

Iván Martín

Université Carlos III de Madrid

La déclaration de la présidence du sommet euroméditerranéen de novembre 2005 affirmait que « seule une action déterminée permettrait aux jeunes de la région de satisfaire leurs aspirations vers un avenir meilleur ». La moitié de ces jeunes sont des femmes et leurs aspirations vers un avenir meilleur passent aussi par l'accès à un emploi. Parmi les douze objectifs établis dans le Programme quinquennal de travail approuvé conjointement par les participants à la Conférence euroméditerranéenne dans le domaine du « Développement socioéconomique durable et la réforme », après avoir proclamé que « les partenaires euroméditerranéens prendront des mesures pour assurer l'égalité des sexes, en éliminant toutes les formes de discrimination et en garantissant la protection des droits des femmes », on proposait (lettre h) « une augmentation significative du pourcentage de femmes employées dans tous les pays euroméditerranéens ». Néanmoins, parmi les actions concrètes à entreprendre en vue d'atteindre ces objectifs, on réitérait la nécessité d'élaborer et d'appliquer une feuille de route pour achever la Zone euroméditerranéenne de libre-échange en 2010, d'étudier la création d'une filiale euroméditerranéenne du BEI, de développer les infrastructures régionales de transport et d'énergie et de promouvoir la durabilité environnementale, ainsi que de renforcer l'analyse de l'impact des réformes économiques et de la coopération dans la région. Mais parmi cette série d'actions prévues, on ne faisait aucune référence précise à l'em-

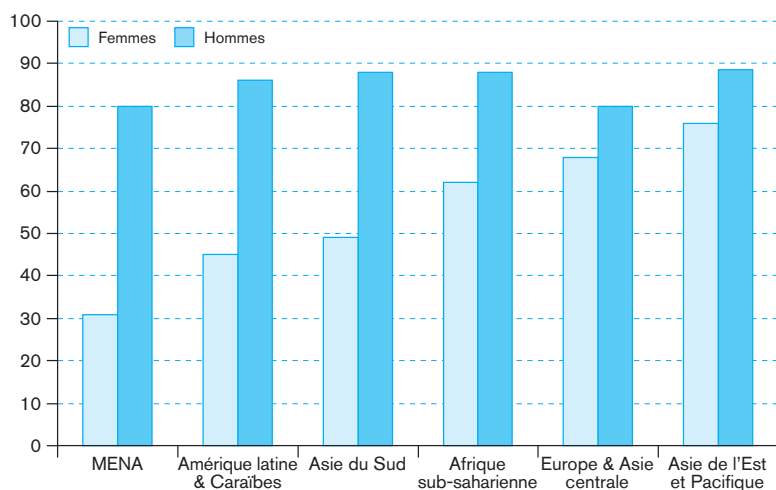
ploi des femmes. A peine mentionnait-on dans le domaine éducatif des actions spécifiques pour « étendre et améliorer les opportunités éducatives pour les filles et les femmes comme droit fondamental »).

Dans les pays arabes méditerranéens, il y a 50 millions de femmes en âge de travailler (entre 15 et 64 ans). Elles constituent la moitié de la population en âge de travailler, mais un tiers de la population active et moins d'un quart de la population ayant un emploi. Presque trois quarts d'entre elles se voient exclues du marché du travail, confinées dans des tâches domestiques non prises en compte économiquement, proscrites du marché du travail – et de toute possibilité d'émancipation économique –, condamnées à l'économie informelle ou au chômage ou simplement démotivées par le peu d'opportunités qu'offre le marché. On aborde souvent cette question comme la conséquence d'une discrimination cul-

turelle, religieuse ou juridique profondément enracinée. Mais en réalité, elle est plutôt la principale cause de cette discrimination.

Bien que les femmes arabes aient de plus en plus accès à l'éducation, non seulement primaire, mais aussi supérieure (avec cependant les points noirs que constituent les taux d'analphabétisme élevés parmi les femmes de plus de 15 ans au Maroc et en Egypte – respectivement 62 % et 56 % –), leurs perspectives d'emploi ne s'améliorent pas dans la même proportion. Les femmes arabes participent à peine au marché du travail. Leur taux d'activité, c'est-à-dire le pourcentage de femmes en âge de travailler et faisant partie de la population active, est infime : à peine au-dessus de 30 %. Il représente le taux le plus bas de toutes les régions du monde avec plus de 10 points au-dessous de la moyenne des pays les moins développés (41 %) alors que le taux d'activité des hommes dans le monde ara-

GRAPHIQUE 7 Taux d'activité des hommes et des femmes par régions du monde



Source : Banque Mondiale, 2004.

LE SOMMET EUROMÉDITERRANÉEN DES DIRIGEANTS DU MONDE DE L'ENTREPRISE

A l'occasion des célébrations organisées pour l'anniversaire de la Déclaration de Barcelone, le monde de l'entreprise et du secteur privé participa aussi au débat sur le bilan des années de partenariat avec une rencontre entre les dirigeants du monde de l'entreprise et les représentants du secteur privé en général. Organisée par la Chambre de Commerce, de l'Industrie et de la Navigation de Barcelone, l'Association des chambres de commerce de la Méditerranée (ASCAME) et l'Eurochambers, entre autres, cela fut la première réunion officielle de ce type, qui réunit sur une même plate-forme les délégations du secteur privé des Pays de l'Union européenne de la Méditerranée. La rencontre, qui eut lieu à Barcelone les 21-22 novembre 2005 avait été insérée dans l'agenda officiel de la Commission européenne. Elle n'avait pas seulement comme but l'analyse de la politique euroméditerranéenne des dix années de partenariat, mais aussi le débat sur les résultats obtenus, les perspectives futures et les défis pour l'avenir, tout en offrant une nouvelle perspective internationale pour créer un milieu favorable aux relations économiques dans la région. La réunion servit de plate-forme de confrontation, d'échange et d'information. Les participants mirent en évidence une série de propositions et recommandations qui furent la base du document final remis lors de la conclusion des travaux. Il s'agit de la Déclaration générale, adressée et présentée aux chefs d'État à l'occasion du Sommet des 27-28 novembre 2005. Les recommandations formulées visent essentiellement à améliorer le contexte actuel et à promouvoir des actions futures nécessaires pour le développement de la coopération dans la région selon le point de vue du secteur privé. En effet, on peut lire dans la Déclaration que « l'implication du secteur privé dans le débat est devenue, plus que jamais, une nécessité. Le monde de l'entreprise a en effet prouvé sa capacité à créer la prospérité, gage de stabilité, sécurité, paix et solidarité entre les peuples. »

Parmi les recommandations qu'on trouve dans la Déclaration, on peut citer les suivantes :

- Augmentation de l'implication du secteur privé dans l'élaboration des politiques pour le Processus. Ce secteur veut jouer un rôle d'acteur et pas de simple exécutant en tant qu'élément fondamental pour la croissance

économique, la création d'emploi et de développement ;

- Plus de soutien au secteur privé, à travers des politiques d'appui promouvant les investissements directs, afin de faciliter aussi l'intégration économique Sud-Sud ;
- Faciliter l'accès au financement aux PME, aux nouvelles technologies et à l'innovation ;
- Amélioration du secteur financier de la région à travers l'approbation d'un cadre juridique et fiscal homogène, la réforme des institutions bancaires et financières et la création d'une Banque de développement Euroméditerranéenne ;
- Plus d'aides à la recherche et au développement ;
- Augmentation de la compétitivité de la région, à travers la libéralisation des marchés des produits et des services, les réformes économiques et structurelles dans les pays associés, la création du Protocole pan-euroméditerranéen sur les règles d'origine, l'investissement dans les infrastructures et la promotion du transfert des nouvelles technologies, le savoir-faire et les bonnes Pratiques ;
- Soutien au programme du Patronat féminin ;
- Création d'un espace économique régional intégré ;
- Et finalement, allouer des ressources supplémentaires au programme MEDA III.

Déclaration finale : www.iemed.org/documents/decBCN.pdf

VI^e Sommet euroméditerranéen des milieux d'affaires

Le monde des industriels et des entrepreneurs de la Méditerranée se réunit à Valence le 23 novembre 2005 pour célébrer sa sixième rencontre et pour faire le bilan des dix années de Partenariat Euroméditerranéen, du point de vue de la croissance économique. Le sommet, qui suivit ceux des années passées de Marrakech, Athènes, Tunis et Istanbul, fut organisé par la Confederación Española de Organizaciones Empresariales (CEOE) en collaboration avec l'Union of Mediterranean Confederation of Enterprises (UMCE) et l'Union of Industrial Employers' Confederations of Europe (UNICE). La rencontre servit à évaluer l'impact du partenariat sur la croissance économique et la création d'emploi et pour élaborer des recommanda-

tions à présenter aux chefs d'État réunis à Barcelone. Le débat des trois sessions de travail de cette réunion se déroula suivant trois arguments principaux : le choix des outils pour augmenter la croissance économique et l'emploi, l'établissement de la zone de libre-échange en 2010 et la coopération technologique et industrielle.

Concernant l'évaluation des dix années de partenariat, tous les invités se trouvèrent d'accord pour souligner que le processus de Barcelone n'avait pas atteint, à ce jour, les résultats espérés, tout du moins du point de vue économique. Les représentants de l'Industrie lancèrent à ce propos un appel aux leaders politiques pour reconsidérer la stratégie euroméditerranéenne avec une plus forte et réelle détermination politique et aux Pays du sud de la Méditerranée pour développer les réformes économiques entamées. Parmi les « *key recommendations* » issues de la réunion et destinées aux autorités, il faut souligner les suivantes :

- Favoriser les réformes structurelles dans le Sud, orientées vers l'initiative privée et l'économie de marché ;
- L'amélioration du système bancaire et du marché financier dans le Sud ;
- La promotion de l'intégration économique Sud-Sud ;
- L'harmonisation des standards et des conditions techniques à fin de franchir les « *non-tariff barriers* » ;
- Favoriser le lancement de négociations pour libéraliser le « *trade in services* » dans la zone de libre-échange de 2010 ;
- La mise en place du système Pan-Euroméditerranée de cumul de l'origine ;
- Le lancement du plan d'action régional des infrastructures ;
- Le renforcement des activités de la « Facilité euroméditerranéenne d'investissement et de partenariat » (FEMIP) de la Banque Européenne d'Investissement pour créer une Banque Euroméditerranéenne d'Investissement.

Les sites web :

Le Texte de la Déclaration Finale : www.umce-med.org/site/eng/doc_detai.php?doc_id=64

Pour plus d'information sur les organisations participantes : www.umce-med.org/site/eng/, www.unice.org/Content/Default.asp

be est pratiquement similaire à celui enregistré dans toutes les régions du monde (80 %) (voir le graphique 7 et le tableau 2).

De surcroît, les femmes qui participent au marché du travail connaissent des taux de chômage plus élevés de 60 % par rapport aux hommes (voir graphique 8) et, à la différence des taux masculins, les taux de chômage féminins croissent en fonction de l'augmentation des niveaux d'étude, encore que cela reflète fondamentalement les taux de participation le plus élevé dans la vie professionnelle (voir le graphique 9 pour le Maroc et la Tunisie). Même ainsi, les femmes, les jeunes en particulier, ne se contentent pas de cet état de fait, et depuis le milieu des années 1980, on observe une augmentation soutenue des taux de participation dans la population active des jeunes femmes entre 15 et 29 ans. Les projections démographiques prévoient qu'en 2020, le taux d'activité des femmes augmentera de plus de dix points jusqu'à 43 %, ce qui rendrait nécessaire la création de près de 8 millions de postes de travail supplémentaires en plus des 34 qui sont déjà nécessaires suite à l'augmentation de la population en âge de travailler (voir Méd. 2003, Annuaire de la Méditerranée, page 151).

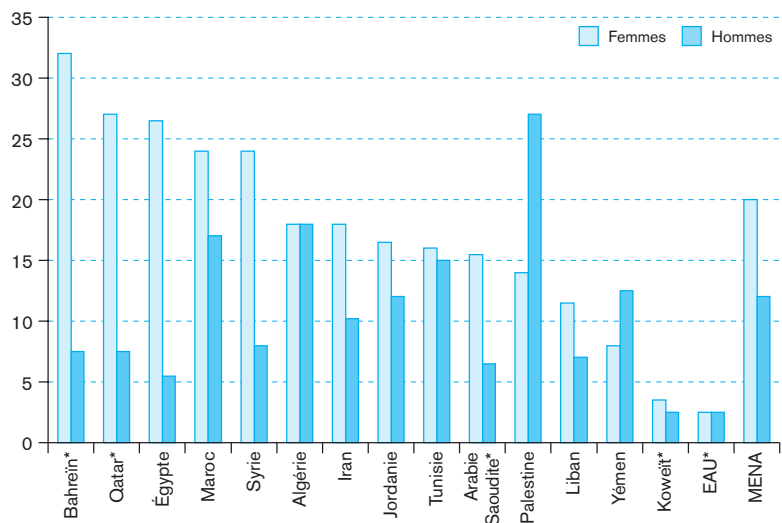
Toutefois, les tendances et les politiques économiques actuelles ne favorisent pas l'intégration de la femme dans la vie économique. Les deux principales sources d'emploi féminin dans la plupart des pays de la région, hormis le secteur agricole bien sûr, sont le secteur public (où on a certes une participation plus égalitaire de la femme, du moins en ce qui concerne le nombre d'employés, bien que les discriminations salariales et de promotion persistent) et le secteur manufacturier, en particulier l'industrie textile (au Maroc, par exemple, 68 % de la main d'œuvre de ce secteur est féminine). Ces deux secteurs connaissent actuellement une contraction de l'emploi en conséquence des politiques de réduction des dépenses publiques pour le premier secteur et de la perte de compétitivité sur les marchés européens, causée par l'élimination de l'Accord multifibres à partir du 1^{er} janvier 2005 dans le cas du secteur textile et de la confection. Le taux de précarité chez les femmes, supérieur à celui des hommes

TABLEAU 2 Taux d'activité par sexes

	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Maroc	41,8 %	78,9 %
Algérie	30,9 %	73,4 %
Tunisie	37,5 %	78,1 %
Égypte	35,7 %	79,3 %
Jordanie	27,6 %	76,7 %
Syrie	29,2 %	76,8 %
Liban	30,3 %	77,7 %
Palestine	9,5 %	67,9 %
Turquie	50,8 %	81,9 %

Source : Rapport sur le développement humain 2004, PNUD/OIT.

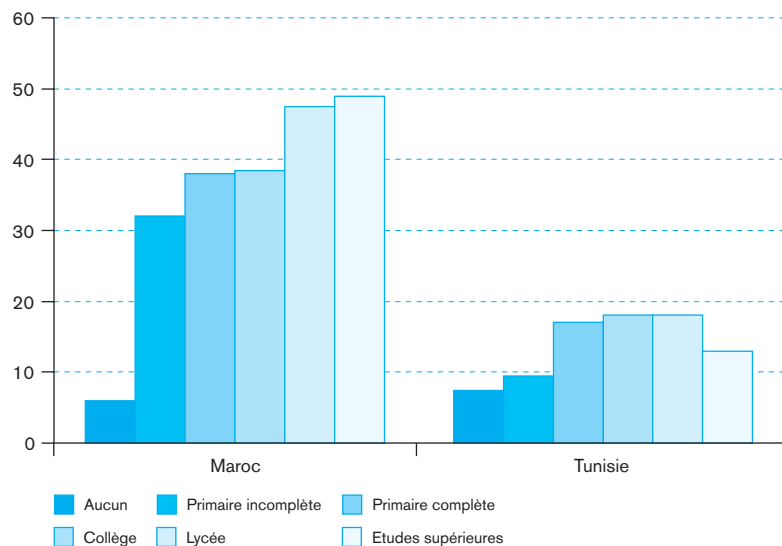
GRAPHIQUE 8 Taux de chômage par sexes (dernière année disponible)



Source : Banque Mondiale.

*Données sur CCG concernant uniquement les nationaux.

GRAPHIQUE 9 Taux de chômage féminin par niveau d'éducation



Source : Banque Mondiale.

LA TROISIÈME CONFÉRENCE DU FORUM SYNDICAL EUROMED, 6-7 NOVEMBRE 2005, BARCELONE :
« POUR LA PAIX, LA DÉMOCRATIE, LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE ET LA JUSTICE SOCIALE »

Le Forum Syndical Euromed, créé en 1999, regroupe les centrales affiliées à la Confédération européenne des Syndicats (CES), à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), à l'Union des travailleurs du Maghreb arabe (USTMA) et à la Confédération Internationale des syndicats arabes (CISA). Cette institution naquit avec l'objectif de défendre et développer la dimension sociale du Partenariat Euroméditerranéen, avec une particulière attention pour les droits économiques et sociaux et la démocratie.

Le Forum se réunit pour la troisième fois à Barcelone les 6 et 7 novembre 2005, afin de faire un bilan de la décennie du Partenariat et analyser les perspectives futures de développement de la Politique européenne de voisinage. Les conclusions de cette analyse, qui se publièrent dans une Déclaration Finale conjointe, ne sont guère positives et satisfaisantes par rapport aux objectifs fixés en 1995. On peut lire dans la Déclaration : « *Le Forum constate que la Méditerranée n'est pas devenue une zone de paix ; la situation économique ne s'est pas améliorée ; le Partenariat n'a pas contribué de façon effective à la création d'emplois ; la question migratoire reste un problème primordial (...); peu de progrès démocratiques ont pu être constatés et le dialogue social reste absent* ». Pourtant, les participants rappelèrent aussi que le Partenariat reste la seule voie à suivre dans un contexte économique et politique aussi sensible que l'espace euroméditerranéen et que la démocratie est une condition indispensable pour le développement des droits des travailleurs, des droits sociaux du dialogue social. Les observa-

tions sur la rénovation du Partenariat qui furent faites à l'issue de la réunion, se résumèrent essentiellement à un appel aux autorités pour : un développement du Partenariat plus global et cohérent, évitant des initiatives politiques multiples et confuses ; un renforcement de la dimension multilatérale et des intégrations régionales, surtout au niveau de la nouvelle Politique européenne de voisinage, dans laquelle il faut promouvoir la logique de coopération interrégionale et sous-régionale (Sud-Sud) ; le co-développement, tout en critiquant la création de la Zone de Libre Échange comme réponse seule et exclusive au développement, car elle doit être accompagnée par des solutions institutionnelles complémentaires et partagées ; les droits des migrants, pour qui le Forum demande aux États de ratifier la Convention des Nations Unies pour la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles. Néanmoins, le Forum ne se limita pas seulement à analyser les résultats du Partenariat, mais aussi à proposer concrètement des solutions et des orientations destinées aux politiciens, dans le domaine de l'emploi et des droits sociaux. Selon les syndicats, les actions les plus importantes à engager à court terme, sont les suivantes :

- Assurer les droits économiques et sociaux et garantir un emploi de qualité tant au Nord qu'au Sud de la Méditerranée ;
- Inclure la création d'emplois et l'amélioration des droits économiques et sociaux des pays de la Méditerranée, comme l'un des objectifs explicites du Partenariat ;
- Organiser une grande conférence euroméditerranéenne sur l'emploi en 2006 ;

- Programmer des rencontres périodiques des ministres du Travail de la région ;
- Envisager des mécanismes de suivi et de surveillance au niveau de la région sur la situation économique et sociale et celle de l'emploi, tout en promouvant des programmes de formation pour les jeunes et les femmes en particulier ;
- Inclure des études d'impact des réformes et de toute procédure de décision sur l'emploi et la situation sociale ;
- Progresser vers la définition d'une Stratégie Euroméditerranéenne de l'emploi, avec des objectifs communs ;
- Établir des mécanismes officiels de sauvegarde et de compensation par rapport aux conséquences des réformes politiques et économiques ;
- Concernant le Plan d'action de voisinage et la Politique européenne de voisinage, adopter des actions spécifiques de promotion de la concertation sociale, de renforcement de la liberté syndicale ou de respect des droits des principales conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;

Enfin, le Forum demanda d'être pleinement associé et interpellé dans les initiatives existantes et futures concernant l'emploi et il renoua son invitation à l'OIT et en particulier à l'ACTRAV (le Bureau des Activités pour les Travailleurs de l'OIT) d'étendre son assistance au Forum.

CES : www.etuc.org/
CISL : www.icftu.org/default.asp?Language=FR
Pour le Forum et ses documents :
www.etuc.org/a/1649

dans le secteur industriel, les rend plus vulnérables au phénomène.

Par ailleurs, comme le montrent plusieurs études commandées par la GTZ (Agence de coopération technique allemande) sur l'impact de genre du Partenariat euroméditerranéen et sur la situation économique et sociale de la femme au Maghreb, l'application progressive des zones euro-méditerranéennes de libre-échange risque de provoquer une perte massive d'emplois dans les secteurs où l'on trouve une majorité de mains-d'œuvre féminine et sur lesquels s'est concentrée l'évolution du taux d'activité de la population féminine durant la dernière décennie. Ce

risque sera plus accentué sur les prochaines années, qui marquent l'entrée de ces pays dans la dernière phase de leur période transitoire (Tunisie en 2006, Maroc en 2008, Jordanie 2010, Liban 2011...), au cours de laquelle seront démantelées les taxes sur les produits européens en concurrence directe avec la production industrielle locale. De surcroît, dans le cadre des programmes de *mise à niveau* ou de modernisation industrielle, financés dans toute la région grâce aux Fonds MEDA, la question de l'emploi féminin est la grande absente. Tout cela risque d'augmenter la forte vulnérabilité, déjà disproportionnée, des femmes travaillant dans l'économie in-

formelle ou dont l'activité est précarisée par le sous-emploi et le statut d'aide familiale non rémunérée.

Face à cette situation, 2005 a vu la prolifération des initiatives, des forums et des études sur le travail des femmes dans le monde arabe, depuis le quatrième et dernier *Rapport sur le développement humain arabe 2005*, spécifiquement consacré à la question de la participation des femmes arabes dans la vie sociale et économique (PNUD, 2005), jusqu'à la conférence organisée par le Forum des femmes arabes portant sur *Les femmes comme moteur de croissance économique dans le monde arabe. Dix ans après le Processus de Bar-*

celone : donner aux femmes le rôle de catalyseur du développement économique, en passant par la Conférence euroméditerranéenne des femmes qui s'est tenue à Barcelone les 24 et 25 novembre 2005 (en juillet 2001, s'était déjà tenu un forum régional d'experts gouvernementaux sur cette question). De plus, dix ans après la Déclaration de Barcelone qui reconnaissait « le rôle clé des femmes dans le développement » et engageait les États partenaires à « promouvoir la participation active des femmes dans la vie économique et sociale et dans la création d'emplois », on a enfin publié le premier rapport de FEMISE, le Forum Euroméditerranéen des Instituts Économiques, portant sur « Femmes et développement économique en Méditerranée ». Celui-ci conclut en disant que, sans la contribution des femmes, principalement grâce à leur travail, il ne peut pas y avoir de développement dans les PAM (Radwan, S., y Reiffers, J.-Louis (cords.), 2006).

Selon des estimations de la Banque Mondiale, dans la première grande étude sur cette question réalisée dans la région, la différence entre le taux de participation des femmes dans la population active qu'enregistrent les PAM

et celui qui devrait leur correspondre compte tenu de la structure d'âges, du niveau éducatif et des taux de fertilité (les principaux facteurs déterminants du taux de participation professionnelle de la femme dans le monde entier) se traduit par un manque à gagner de 25 % des revenus moyens des familles et, un manque à gagner annuel de 0,7 % de taux de croissance. Nous sommes, par conséquent, face à l'un des principaux facteurs explicatifs du relatif retard économique arabe (Banque Mondiale, 2004).

Tout cela aboutira à l'organisation d'une Conférence ministérielle euroméditerranéenne sur les femmes à Ankara, en Turquie, les 13 et 14 novembre 2006, qui a été précédée d'une conférence préparatoire tenue à Rabat du 14 au 16 juin 2006, et qui devrait déboucher sur un Plan d'Action euroméditerranéen pour renforcer le rôle des femmes dans la société. Les grandes questions traitées dans tous ces forums et conférences sont logiquement l'accès des filles et des femmes à l'éducation, la participation politique de la femme ou l'élimination des discriminations juridiques entérinées par la législation de trop nombreux États de la ré-

gion. Mais il n'y a pas d'autre politique à même de changer les perspectives vitales des femmes et leur contribution au développement économique de leur pays que celle consistant à leur offrir des opportunités d'emploi conciliables avec leur vie familiale. Et les Programmes MEDA, à peine *genderisés* jusqu'ici, devraient être un fer de lance dans cette direction.

Références

- Banque Mondiale, *Gender and Development in the Middle East and North Africa. Women in the Public Sphere*, Washington, 2004. Résumé sur [http://lnweb18.worldbank.org/mna/mena.nsf/Attachments/GenderReport-overview/\\$File/GENDER-REPORToverview.pdf](http://lnweb18.worldbank.org/mna/mena.nsf/Attachments/GenderReport-overview/$File/GENDER-REPORToverview.pdf)
- PNUD, *Empowerment of Arab Women. Arab Human Development Report 2005*.
- RADWAN, Samir, et REIFFERS, Jean-Louis (cords.), *Women and Economic Development in the Mediterranean*, avril 2006 http://ec.europa.eu/comm/external_relations/euromed/women/docs/women_0406_en.pdf